

2021

Mars | Avril

SUR LE

PONT

#75

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

Ville de
Pont
Claix

ACTUALITÉS > VACCINATION : UNE AIDE À LA PRISE DE RENDEZ-VOUS | BIEN TÔT UN ACCUEIL DE JOUR
À L'EHPAD | ZOOM SUR > LES NOUVEAUX LOGEMENTS | VILLE VIE ASSO > PREMIERS SECOURS



DOSSIER

• SE FORMER À PONT DE CLAIX



CHRISTOPHE FERRARI
MAIRE DE PONT DE CLAIX
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE

La dépendance nous oblige tous

L'équipe municipale est mobilisée plus que jamais en cette période de crise sanitaire. Comme vous, nous avons hâte d'en finir avec cette crise. Mais nous ne relâchons pas nos efforts. Toutes nos forces sont engagées pour la continuité du service public. Pour la sécurité sanitaire des habitants et des usagers. Pour la réalisation des projets pour lesquels vous nous avez élus.

Vous savez mon attachement au maintien dans notre bassin de vie d'un véritable service public de **l'accompagnement pour l'autonomie des personnes âgées et la prise en charge du grand âge**. Le choix que nous avons fait est clair. Notre Ehpad Irène Joliot-Curie est public et le restera. Il fait l'objet des investissements nécessaires pour l'accueil des résidents.

En parallèle, nous agissons pour le maintien à domicile des personnes âgées et nous sommes attachés au suivi des personnes les plus vulnérables. Le CCAS, de son côté, fait tout pour prévenir la perte d'autonomie et permettre de vieillir dans de bonnes conditions.

Le vieillissement est en cours d'accélération. Les indices le prouvent. Plus de 1 800 Pontois ont plus de 65 ans. Plus de quatre fois plus sur notre bassin de vie. Ces chiffres vont augmenter dans les années à venir. Il nous faut donc prendre les devants.

C'est pourquoi **j'ai engagé un dialogue avec les communes du sud de notre agglomération pour lancer une coopération intercommunale « sur mesure »**. Elle a pour but de parvenir à un financement partagé de l'Ehpad. C'est une innovation afin de trouver des accords de territoire inédits. Nous sommes en bonne voie pour trouver des moyens nouveaux. Dans une approche de confiance et de transparence. Dans l'intérêt de la prise en charge des résidents.

En parallèle, notre Ehpad va se doter d'un **« accueil de jour » et nous avons bon espoir qu'il soit financé par l'Agence régionale de santé (ARS)** devant laquelle j'ai défendu ce nouveau service en lien avec Isabelle Eymery-Weihoff, adjointe en charge des Solidarités. Les feux sont au vert. Le personnel de l'Ehpad est formé et qualifié. Nous avons réalisé les aménagements nécessaires à un espace dédié. Cet accueil sera ouvert à des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles cognitifs. Elles y participeront à des activités afin de rester le plus longtemps possible chez elles. Ce sera un relais de proximité. Un moyen de répit pour les aidants. Ils seront soulagés dans le soutien de leurs proches.

Des choix doivent être faits pour anticiper l'avenir et pour le bien-être des personnes âgées. Les avancées que nous souhaitons dépassent notre seul territoire et répondront à une carence locale plus large. Notre ville est un territoire de solidarités actives. Et nous souhaitons **un véritable service public pour l'autonomie et l'accompagnement des personnes âgées**, une prise en charge responsable du grand âge.

Nous tenons à une société dans laquelle les personnes âgées dépendantes ont toute leur place, où elles font l'objet de toutes les attentions. Et nous le mettons en place.

SUR LE PONT #75

journal d'information municipale

Directeur de publication

Christophe Ferrari

Rédaction, réalisation

Service communication

F. Albe, S. Bellenger, A. Lascurettes, F. Maurice-Laforge,

O. Latour

Crédits photos

Service communication, FCG Rugby, Virginie Rouvier

Impression 5800 exemplaires

Technic-Color 04 76 33 28 68

N° ISSN 1245-1371



3/11

ACTUALITÉS

Un large tour d'horizon
de l'action publique

12/15

DOSSIER

Se former
à Pont de Claix

16/17

ZOOM SUR

Les nouveaux
logements

18/20

VILLE VIE ASSO'

Des nouvelles des
associations pontoises

21

AGENDA

Les rendez-vous festifs,
institutionnels, culturels...

Il était l'œil de Pont de Claix

Il est bien naturel que le journal de la Ville réserve aujourd'hui un espace pour évoquer la disparition d'Abdelkader Mamadouh, l'un de ses plus fidèle et talentueux contributeur. Et rende hommage à un photographe et reporter pontois attentif à sa ville et à l'ensemble de celles et ceux qui, des décennies durant, ont forgé son dynamisme et son goût du collectif.

En janvier, Abdelkader Mamadouh s'est éteint à l'âge de 80 ans. Et avec lui une grande page de l'histoire d'une ville et de ses habitants qu'il connaissait sur le bout de ses objectifs. Il était l'homme à l'appareil photo autour du cou. Toujours présent, toujours prêt à fixer sur la pellicule l'engagement et les initiatives des autres. En quelques décennies, il aura été le témoin de l'essor de Pont de Claix, passée de modeste cité industrielle à ville moderne dotée de nombreux services et équipements. Il a été pendant 25 ans, de 1975 à 2000, le photographe de Progil puis de Rhône-Poulenc et, pendant

35 ans, le correspondant local du Dauphiné Libéré. La vie municipale, associative et l'Office municipal des sports lui doivent beaucoup. Il était un passeur, celui par qui l'information locale circulait sans relâche.

Ses ouvrages, dont celui édité par la Ville en 1994 : *1973-1993 Vingt ans de vie culturelle et sportive*, et *Le Pont de Claix en images* en 2009, sont disponibles à la bibliothèque Aragon. Abdelkader Mamadouh laisse aussi des clichés incroyables du Foyer municipal qui accueillait en son temps des artistes de renommée internationale. Il aimait chasser le portrait des stars. Et il savait capter leur âme.



En témoignent ses photographies magnifiques de Brigitte Bardot, Gérard Philipe, Henri Salvador et même Elvis Presley ! Et que dire de ses clichés du trompettiste américain Dizzy Gillespie au gymnase Victor Hugo ! Ses yeux brillaient lorsqu'il évoquait ce grand jazzman.

Le maire, Christophe Ferrari et les élus se sont très sincèrement associés à la douleur de ses proches. Tous ceux qui l'ont connu sont extrêmement tristes. Le cœur de beaucoup lui murmure sûrement : *« repose en paix Abdelkader Mamadouh auprès des tiens et de tes idoles, dans ton jardin d'hiver »*.

Bientôt un accueil de jour à l'Ehpad

Presque 3 ans après avoir écrit le projet, la Ville vient de recevoir une réponse positive de l'Agence régionale de santé (ARS). Deux places en accueil de jour vont pouvoir s'ouvrir à l'Ehpad en 2021.

« Au départ, raconte Isabelle Eymeri-Weihoff, adjointe aux solidarités, il s'agissait de soutenir les aidants dans leur quotidien. » Les aidants, ces personnes non professionnelles qui viennent en aide à une personne dépendante de leur entourage, pour les activités de la vie quotidienne. Enfant, conjoint, frère ou sœur, ami... ils consacrent, de façon permanente ou temporaire, du temps à leur proche, sous forme de soins, d'accompagnement à la vie sociale, de soutien psychologique, dans les démarches administratives ou les activités domestiques... « Les aidants contribuent à l'accompagnement pour l'autonomie et sont des acteurs indispensables du maintien au domicile. Les soutenir, les accompagner et leur proposer des temps de répit, c'est participer



à leur qualité de vie et à la possibilité pour la personne aidée de rester à domicile. » L'accueil de jour permet à la fois de soulager les familles, d'aider les aidants et de rompre l'isolement de la personne âgée en proposant des activités stimulantes avec un personnel spécialement formé aux troubles liés aux maladies Alzheimer et apparentées. « On a choisi une formule alternative pour les usagers et leur famille : les aidants ne veulent

Les temps d'animation à l'Ehpad sont conçus pour être ludiques, sociaux et stimulants

pas forcément laisser la personne de façon permanente, mais ils veulent pouvoir, même pour un court moment, être soulagés, aidés, soutenus, écoutés et avoir la possibilité de bénéficier de tous les services inhérents à la résidence, qu'il s'agisse des animations multiples, de la restauration, de soutien psychologique...

Cet accueil de jour se veut être un lieu de ressources et de rencontres pour les usagers et leur proches. » Concrètement, l'accueil de jour sera proposé à la demi-journée ou à la journée, en fonction des besoins des personnes. « On n'attend plus que les fonds de l'ARS pour pouvoir mettre en place les moyens humains », conclut Isabelle Eymeri-Weihoff. Avec les incertitudes liées à la pandémie, l'accueil de jour devrait être effectif dans le courant de l'année.

Prix des lecteurs 2021 : c'est parti !

Que vous soyez plutôt polar ou plutôt science-fiction, la sélection 2021 du Prix des lecteurs n'oublie personne. Un large panel de romans, plus ou moins connus, à découvrir à la bibliothèque Aragon.



En 2020, les usagers de la bibliothèque avaient pu voter pour le prix du livre au titre insolite ou à rallonge. Cette année, les règles du jeu sont assouplies : une sélection de six livres, proposée par le Club des lecteurs, parmi six catégories, et au final, l'élection du livre de l'été 2021 !

La sélection est la suivante :

- catégorie roman du terroir :

L'enfant des Soldanelles de Gérard Glatt, éditions Presses de la Cité, paru en 2019

- catégorie roman de science-fiction :

Les furtifs d'Alain Damasio, éditions La Volte, paru en 2019

- catégorie roman policier :

Vertige de Franck Thilliez, éditions Fleuve Noir, paru en 2011

- catégorie conte :

La plus précieuse des marchandises de Jean-Claude Grumberg, éditions Le Seuil, paru en 2019

- catégorie roman français :

Cent millions d'années et un jour de Jean-Baptiste Andrea, éditions L'Iconoclaste, paru en 2019

- catégorie roman étranger :

Miss Islande d'Audur Ava Olafsdottir, éditions Zulma, paru en 2019

Vous pouvez emprunter tous les livres de la sélection à la bibliothèque Aragon. Une fois vos lectures achevées et votre choix fait, vous pourrez voter sur place, par téléphone (04 76 29 80 35) ou par mail (bibliotheque@ville-pontdeclaix.fr). Rendez-vous le 22 juin pour découvrir le gagnant !

14/01

TEMPS FORT



14 résidents et 10 personnels de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Irène Joliot-Curie ont reçu en janvier et février les deux doses de vaccin contre le Covid-19. Les personnes concernées sont celles qui n'ont jamais contracté le virus, les recommandations vaccinales préconisant un délai de trois mois après une contamination. Après avoir fait face à une vague de contaminations cet automne, l'Ehpad a connu un début d'année sans cas positif, ce qui a permis aux résidents de retrouver le plaisir des animations collectives. Les résidents et l'ensemble du personnel sont testés chaque semaine.





INFOGRAPHIE

Le maire est l'autorité compétente pour prendre et faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique sur la commune, sous le contrôle administratif du représentant du préfet. Il est chargé de la police municipale, de la police rurale ainsi que de l'exécution des actes de l'État qui y sont relatifs. Il agit, également, en qualité d'officier de police judiciaire.

Une partie de ces compétences ou pouvoirs sont transférés au président de Grenoble-Alpes Métropole.

Outre une organisation déjà établie et fonctionnelle, cette disposition offre des avantages certains comme une meilleure cohérence de travail et d'intervention ainsi qu'un gain d'expertise. La police municipale, déchargée d'une partie de ses missions administratives, peut être plus présente sur le terrain.

LES POUVOIRS DE POLICE JUDICIAIRE DU MAIRE

POUVOIRS PRINCIPAUX

- ▶ la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques
- ▶ la répression des atteintes à la tranquillité publique (*rixes, disputes*)
- ▶ le maintien du bon ordre lors de grands rassemblements de personnes (*foires, marchés, spectacles...*)
- ▶ l'inspection sur la fidélité du débit des denrées qui se vendent au poids ou à la mesure et sur la salubrité des comestibles exposés en vue de la vente
- ▶ la prévention et la cessation des accidents, fléaux calamiteux, pollutions de toute nature
- ▶ la prise provisoire de mesures contre les personnes atteintes de troubles mentaux
- ▶ la prise de mesures tendant à pallier ou à remédier aux événements résultant de la divagation d'animaux malfaisants ou féroces

POUVOIRS DE POLICE SPÉCIALE

- ▶ Assainissement
- ▶ Aires d'accueil des gens du voyage
- ▶ Collecte des déchets
- ▶ Circulation et stationnement en agglomération
- ▶ Délivrance des autorisations de stationnement de taxis
- ▶ Habitat
- ▶ Défense extérieure contre l'incendie (*transfert obligatoire*)

Pouvoirs transférés au président de Grenoble-Alpes Métropole en début de mandat par décision municipale

Le maire observe un droit de regard et d'opposition sur les décisions prises dans le cadre des pouvoirs qu'il a délégués

CENTRES SOCIAUX

Une création pour élargir les horizons

Les habitants sont invités à une nouvelle création partagée autour des questions de jumelage avec Winsen Luhe : *En jumelle*. Deux villes jumelées, deux langues, deux rivières, deux ponts, deux paysages urbains... Le chorégraphe Laurent Pichaud, en partenariat avec le Centre chorégraphique national de Grenoble

(CCN2), propose aux personnes intéressées un voyage poétique dans notre ville, avant un voyage en Allemagne. Entre février et juin, vous êtes invités à regarder Pont de Claix autrement et à consigner vos observations sur la ville dans un carnet de voyage fourni par l'artiste : notes, photos, dessins, collages...

> Renseignements :
Centre social
Jean-Moulin,
04 76 29 86 60

En juillet, un atelier permettra de mettre en commun les observations et de terminer la préparation du voyage, avant de partir à la découverte de Winsen Luhe, si les conditions sanitaires le permettent. Ce sera enfin le moment du retour d'expérience, à partager avec les Pontois à la fin de l'été.

Maintenir la culture à l'école

Alors que les équipements culturels sont fermés depuis plusieurs mois, la Ville et l'éducation nationale se démènent pour que les élèves puissent tout de même bénéficier d'un accès privilégié à la culture. Si les enfants ne peuvent plus venir au théâtre, le théâtre viendra à eux !

Depuis novembre, l'Amphithéâtre a perdu ses petits spectateurs, mais pas son enthousiasme à éduquer les élèves à la culture. Alors on trouve des solutions, on mobilise les forces vives, et les projets peuvent tout de même se faire.

En janvier, deux classes de CE1 de l'école élémentaire Jean Moulin ont pu travailler autour du spectacle (malheureusement annulé en décembre) *Le Ballon rouge*, d'Albert Lamorisse. Sophie Grangerat, autrice et illustratrice du Labo des Histoires est intervenue directement dans les classes et a proposé aux élèves des ateliers d'écriture sur le thème du court-métrage, après les

avoir emmené « déambuler » dans le quartier.

Le spectacle *Les Saisons de Rosemarie* par la Cie AJT a également donné lieu à un parcours artistique. Et ce sont les comédiens eux-mêmes qui se sont rendu auprès de 80 élèves de CE2/CM1 de l'école élémentaire Saint-Exupéry pour leur faire découvrir le processus de création d'une pièce et travailler autour de la langue théâtrale.

Au mois de mars, les enfants auront le plaisir de découvrir *Elle pas princesse, lui pas héros*, de la Cie Théâtre de Romette, et de décortiquer les préjugés de genres afin de s'en emparer et de mieux les comprendre.



Dans le cadre du projet scolaire « Ma ville et moi », avec le Labo des histoires.

Au total, plus d'une centaine d'élèves de CM1, CM2 et 6^e auront la chance d'aborder un sujet d'actualité par le spectre culturel. Une autre manière de voir le monde !

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Éduquer pour mieux vivre ensemble

Depuis la rentrée scolaire, la Ville et Alfa3A ont mis en place un programme de lutte contre les discriminations à destination des 6-11 ans. Le but : sensibiliser les plus jeunes aux handicaps et aux préjugés.



Le service de lutte contre les discriminations de la Ville travaille depuis la rentrée de septembre à la sensibilisation des plus jeunes aux différents types de discriminations. Dans la ligne de mire de cette action, les

Maxime Ninfosi, adjoint à l'éducation, en visite lors d'un atelier « Dys »

enfants de 6 à 11 ans, qui fréquentent les centres de loisirs de la Ville, à travers un partenariat avec Alfa3A.

Un premier cycle sur les troubles « dys » s'est déroulé au mois de novembre avec l'intervention de l'association Apedys auprès du centre de loisirs Jean Moulin, du centre aéré et de la Maison de l'enfance. Le but de ces interventions est de faire prendre conscience aux enfants de ces handicaps invisibles, par le biais de jeux et de mises en situation. Les troubles dys sont nombreux et parfois difficiles à identifier. On estime ainsi en France de 6 à 8 % les personnes touchées par des troubles dys (plus de 4 % des élèves d'une classe d'âge seraient dyslexiques - porteurs d'un

trouble du langage écrit). Lors de ces interventions, les enfants ont par exemple dû dessiner et écrire avec des mouffles, lire des textes à la verticale ou encore tenter de comprendre des textes d'un niveau intellectuel plus élevé que le leur.

Un deuxième cycle sur la malvoyance, en collaboration avec le Comité Valentin Haüy est prévu en mars. Enfin, SOS Racisme devrait intervenir après les vacances d'avril sur le thème des discriminations liées aux différences qu'elles soient physiques, culturelles ou encore religieuses.

Enfin, une intervention au collège est en cours d'élaboration, en amont de la manifestation *Handicap ou pas Cap*, organisée par la Ville chaque année.

Une affaire de qualité et de goût

Dès 2008, la Ville a souhaité que son service de restauration puisse proposer des repas de qualité cuisinés à partir d'une part croissante de produits locaux dont certains bénéficient du label Bio. Une manière de se soucier, en lien avec Mangez bio Isère et AB Épluche, de la santé et d'une agriculture à taille humaine en phase avec la nature et les saisons.

Quels ingrédients faut-il pour qu'au niveau de notre alimentation, la transition écologique soit réellement en marche ? L'équipe d'AB Épluche, légumerie de 9 collaborateurs installée au Fontanil et fournisseur de la cuisine municipale en légumes locaux et bio, propose sa recette : « D'abord une forte volonté politique des élus locaux, des agents de restauration enthousiastes et des producteurs ou transformateurs convaincus qu'en se regroupant, il est possible de nourrir autrement les habitants des centres urbains ». On comprend là que nous sommes loin de la « tambouille » de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution pas toujours attentives aux productions issues des savoirs-faire de terroir, respectueuses de la santé des gens.



Marianne Molina, fondatrice d'AB Épluche, ajoute une pincée de sel : « Depuis 10 ans, nous conjugons nos efforts avec Mangez bio Isère et ses 70 producteurs locaux pour créer un réseau durable. Notre démarche vise, au nom de valeurs communes, à faire vivre une filière économique, un éco-système dans lequel les intervenants dialoguent pour agir de manière cohérente ». Il serait en effet aberrant de fournir des produits locaux exempts de

L'équipe à la manœuvre sur les chaînes de lavage et de découpe de légumes.

pesticides pour ensuite les laver sous le jet d'une mixture chimique. Les normes de restauration collective sont ainsi faites, seuls les légumes non terreux sont acceptés dans les salles de préparation. C'est là qu'AB Épluche intervient avec un processus de nettoyage à l'eau... et à l'eau seule ! Une légumerie sert à cela. Mais pas seulement, car il s'agit aussi pour elle de découper carottes et betteraves selon la demande. « La Ville de Pont de Claix est l'un de nos premiers clients historiques » affirme Marianne Molina. « Nous échangeons en permanence avec l'équipe de la cuisine pour utiliser au mieux les productions du moment. C'est une belle collaboration qui permet le retour de certains légumes délaissés ». Vive le gratin de blettes de la cantine !



01/02

TEMPS FORT

La Ville s'engage pour favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Le maire Christophe Ferrari, l'adjointe au personnel et à l'insertion Dolorès Rodriguez et la conseillère municipale à l'accessibilité et au handicap Virginie Tardivet ont formalisé cet engagement en signant une convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), représenté par son directeur Marc Desjardins. Pont de Claix remplit depuis plusieurs années déjà ses obligations légales de 6 % de travailleurs en situation de handicap. Grâce à l'accompagnement financier du FIPHFP, elle vise un taux d'emploi direct de 7,3 % sous trois ans.

Le grand service public des mobilités

Toute modernisation de la ville et de ses multiples espaces publics ne peut se faire sans le déploiement diversifié des modes de transport. Se déplacer au quotidien est une nécessité pour tous les habitants, préserver l'environnement et la qualité de l'air un défi permanent. D'où l'importance des missions confiées au Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG). Deux questions à son président, Sylvain Laval.



Quelle grandes ambitions portez-vous pour les années à venir ?

« Nous avons la mission essentielle d'améliorer le service public des transports et d'offrir à tous les habitants de la Métropole et de ses territoires voisins un vaste et cohérent réseau accessible à tous.

Aujourd'hui, la mobilité se conjugue au pluriel car il est primordial de mixer l'ensemble des modes de transport pour que chacun puisse se déplacer de la manière la plus appropriée à ses besoins. C'est pour cela que notre réflexion englobe les déplacements en bus, tram, cycles, train et voiture, notamment avec le développement du covoiturage et de l'autopartage. Les transports collectifs et les aménagements qui permettent de passer de l'un à l'autre sans difficulté demeurent essentiels. D'où notre effort de multiplier les pôles d'échanges multimodaux comme celui de l'Étoile à Pont de Claix. Sans oublier le travail à mener pour la mise en place d'un véritable RER métropolitain reliant efficacement les vallées du côté de Rives, Brignoud et Clelles en Trièves. Bien sûr, la crise sanitaire actuelle entraîne un manque à gagner

conséquent avec une fréquentation de notre réseau descendue à 45 % ! Mais cette conjoncture ne devra pas nous empêcher d'investir massivement pour l'avenir. Sur ce point et à titre d'exemple, le renouvellement des rames de tram est d'ores et déjà prévu d'ici deux ans. »

Quelle est votre position sur le prolongement du tram E jusqu'à Pont de Claix ?

« Concernant le réseau global des lignes de tramway, nous savons qu'il sera nécessaire pour l'avenir d'étoffer l'offre. Plusieurs prolongements de lignes sont d'ores et déjà évoqués. J'estime pour ma part que celui de la ligne E permettant de relier le terminus actuel (Louise Michel à Grenoble) à Pont de Claix me paraît le plus naturel et le plus simple. Il n'y a en effet sur le tracé aucune contrainte majeure ni besoin d'importantes infrastructures nouvelles. J'ajoute que les travaux menés actuellement sur l'échangeur du Rondeau anticipent ce prolongement, qui n'est pour l'heure pas encore acté. S'il devait l'être, le projet nécessitera plusieurs années d'études et de chantier avant sa mise en service. »



Sylvain Laval
Président du Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG) et maire de St-Martin le Vinoux

Des projets à Pont de Claix ?

Dans le cadre de son projet urbain et en tant que véritable entrée sud de la métropole, la Ville a su faire valoir ses besoins de développement des transports sur son territoire. Les nouveautés emblématiques sont le prolongement de la ligne A du tram avec son terminus et l'aménagement du pôle d'échanges multimodal. Ces deux réalisations ne doivent toutefois pas occulter ce qui a été amélioré au niveau des lignes de bus et des infrastructures pour les déplacements en deux roues (Chronovélo Grenoble-Vizille et Véloroute 64).

Pour l'avenir, la Ville, à travers Michel Langlais, adjoint aux mobilités et à la transition écologique, souhaite travailler avec le SMMAG, sur de nouveaux projets avec par exemple l'étude d'une ligne de bus permettant de relier le centre-ville à l'avenue Victor Hugo. La question du prolongement de la ligne E du tram du secteur Louise Michel à Pont de Claix, permettant ainsi une connexion avec la ligne A, est aussi un souhait important partagé par la commune d'Échirolles et son maire Renzo Sulli. Enfin, concernant plusieurs fermetures d'arrêts de bus non souhaitées par le maire de Pont de Claix ces dernières années, le nouveau président du SMMAG, Sylvain Laval, est ouvert à l'idée de retravailler cette question avec les élus de la Ville.

LE QUOI ?... LE SMMAG !

Le SMMAG est l'autorité organisatrice de la mobilité de l'aire urbaine grenobloise. Il a été créé en 2020 par transformation du Syndicat mixte des transports en commun (SMTIC). Ses membres sont des élus de Grenoble-Alpes Métropole (dont son président Christophe Ferrari), de la Communauté d'agglomération du Pays voironnais, de la Communauté de communes du Grésivaudan et du Département de l'Isère. Le SMMAG confie l'exploitation des lignes de bus et de tram aux Transports de l'agglomération grenobloise (TAG). www.tag.fr

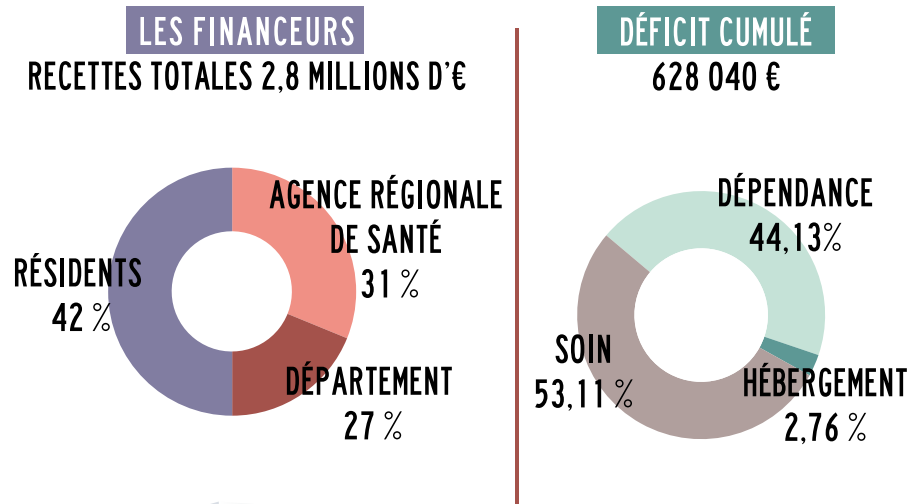


INFOGRAPHIE

L'Ehpad de Pont de Claix accueille 60 résidents, dont la moitié environ est issue de communes voisines.

Aujourd'hui, l'établissement est financé par trois entités : l'Agence régionale de santé, le Département et les résidents. Il accuse un déficit cumulé de 628 040 €. Le CCAS et la Ville participent également au fonctionnement de la structure par le soutien de différents services supports : finances, ressources humaines, informatique et par la prise en charge directe de certains postes au sein de l'établissement. Une réflexion sur une coopération intercommunale pour la gestion de l'établissement est en cours avec une dizaine de communes voisines ayant ou non des résidents à l'Ehpad pontois. Cette coopération permettrait d'associer de nouveaux acteurs à la réflexion autour d'une politique gérontologique globale et à la défense de valeurs communes. Elle permettrait également de préserver les conditions d'accueil et de renforcer l'offre de services aux résidents.

EHPAD : VERS UNE GESTION INTERCOMMUNALE ?



Nouveaux foodtrucks

Un nouveau service de restauration rapide de qualité est en train de s'installer au terminus du tram A, sous l'égide de Grenoble-Alpes Métropole. Du lundi au vendredi, le midi, on pourra désormais acheter une crêpe, une pizza, une salade... Une offre différente chaque jour de la semaine, à déguster à emporter !

Permanences du maire

Vous souhaitez rencontrer Christophe Ferrari pour échanger avec lui sur un projet, une préoccupation... Une permanence du maire est prévue les lundis 29 mars et 26 avril de 17h à 20h (sous réserve des restrictions sanitaires). D'autres créneaux seront proposés les mois prochains.

> Permanences réservées aux Pontois. Prise de rendez-vous obligatoire auprès du cabinet du maire au 04 76 29 86 86 ou 04 76 29 80 80

La Mission locale Sud Isère change de représentants

Comme tous les 2 ans, les postes de dirigeants de la Mission locale Sud Isère ont été remplacés. La présidence est désormais assurée par Zaïm Bouhafs (Échirolles). Pour l'antenne de Pont de Claix, Dolorès Rodriguez, adjointe au personnel et à l'insertion à Pont de Claix a été élue vice-présidente. Le poste de trésorière est tenu par Martine Brun, élue à Claix.

Concertation à Valmy

Le 14 janvier, Louisa Laïb, adjointe à la démocratie locale et Alain Soler, conseiller municipal délégué aux ateliers publics urbains rencontraient les habitants du secteur Valmy. L'objectif était de recueillir leurs avis sur le fonctionnement de la nouvelle aire de collecte des déchets après six mois d'expérimentation. Afin d'améliorer le dispositif, il a été décidé de prolonger le suivi de 3 mois, d'aménager les trappes grises et de renforcer la signalétique et la diffusion des consignes de tri.

Maison de l'habitant : 04 76 29 86 29

Un coup de main pour prendre rendez-vous

Sur le front de la lutte contre le Covid-19, la conjugaison des efforts est un facteur de succès. La Ville prend sa part pour accompagner les dispositifs de prévention et de vaccination.

En janvier, la Ville a été partenaire des professionnels de santé du territoire qui ont mis en place des centres de dépistage gratuit deux samedis de suite, à l'école Jean Moulin et à l'école des Îles de Mars. 171 personnes se sont faites dépister à ces occasions. Janvier aura aussi été marqué par le début de la vaccination pour les personnes âgées de plus de 75 ans et les personnes vulnérables, sur prescription médicale. Pourtant, dans les faits, pas simple d'obtenir un rendez-vous, et la démarche a vite pris des airs de casse-tête. Pour assister les habitants, la Ville propose un service téléphonique d'aide à la prise de rendez-vous (sous réserve des disponibilités dans les centres de vaccination). Il est aussi possible de réserver



un transport pour le jour de la vaccination. Ce dernier service est réservé aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer par leurs propres moyens. La Ville met à disposition un véhicule, accessible aux personnes à mobilité réduite, et un chauffeur.

Campagne de dépistage en début d'année.

> UN SEUL NUMÉRO, ACCESSIBLE DU LUNDI AU VENDREDI, DE 13H30 À 17H : 04 76 29 80 37



AGIR DÈS MAINTENANT CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Le printemps arrive et avec lui, les larves de moustiques tigres pondues avant l'hiver vont avoir tout le loisir d'éclore pour donner naissance à de nouveaux petits moustiques qui viendront eux-mêmes pondre et entretenir le cycle de reproduction, préparant ainsi la horde qui s'abattrait sur nos jambes et nos bras dénudés aux beaux jours.

C'est donc le moment de traquer tous les ustensiles et récipients qui peuvent contenir de l'eau stagnante. Car la seule façon de se débarrasser de ce piqueur invétééré est de le priver d'eau, afin qu'il ne puisse pas pondre. Exit, les coupelles sous les plantes, ou alors remplies de sable. Couverts, les récupérateurs d'eau de pluie. Curées, les gouttières et les rigoles. Vidés, les seaux, arrosoirs et récipients extérieurs...

> PLUS D'INFOS : WWW.EID-RHONEALPES.COM

03/02

TEMPS FORT



Le maire Christophe Ferrari, Maxime Ninfosi, adjoint à la vie associative, Louisa Laïb, adjointe à la démocratie locale, les conseillers municipaux Alain Soler et Nathalie Bousboa et le représentant de la SDH Joël Frattini ont coupé le cordon et ouvert officiellement les portes d'un local partagé en pied de tour du 1/3 rue Stendhal dans le quartier des Îles de Mars-Olympiades.

Ce local a vocation à accueillir des activités, des services et des animations publiques ou collectives telles que le café échange et la ludothèque des centres sociaux, l'atelier numérique du PIMMS ou l'aide aux devoirs assurée par l'association Son do Gunga.





SITE EX-COLLÈGE DES ÎLES DE MARS

NOUVEAUX JARDINS FAMILIAUX... DANS PARADIS, IL Y A RADIS !

EX-COLLÈGE
DES ÎLES DE MARS

ESQUISSE PROVISOIRE

Entrée
(côté avenue des
Îles de Mars)Cabanes
à outils24 parcelles
de 40 à 47 m²

Le projet d'aménagement du site de l'ex-collège des Îles de Mars prévoit d'accueillir dans les prochaines années une activité d'agriculture urbaine économiquement viable. En attendant l'achèvement des études, la Ville a souhaité dès maintenant permettre l'implantation sur place de nouveaux jardins familiaux.

Créer ainsi, sans attendre, des surfaces à cultiver permet de supprimer les espaces goudronnés actuels, de participer à la revégétalisation de la ville et de rendre à nouveau des sols perméables à l'eau de pluie. Les Pontois bénéficiaires de ces nouveaux jardins sont les premières familles inscrites sur la liste d'attente communale. Quand le projet d'agriculture urbaine sera prêt à démarrer, ces bénéficiaires devront quitter le site du collège et prendre possession de nouvelles parcelles de surface identique qui seront aménagées au nord de la friche Becker sur une zone ne nécessitant pas d'opérations de dépollution (en face de l'école Saint-Exupéry).

Calendrier >

Travaux sur 3 ou 4 semaines environ à partir de fin mars 2021.

Livraison fin avril 2021.

Coût du projet >

100 000 euros financés à 40% par la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Renseignements >

Direction de l'aménagement urbain et de l'habitat : 04 76 29 80 55

PETITE ENFANCE



UN ROYAUME POUR LES TOUT-PETITS

La Ville aménage un nouvel équipement d'accueil de la petite enfance à la place de l'ex-école maternelle des Olympiades. Cet important investissement de 3,3 millions d'euros prévoit la réhabilitation et l'agrandissement des locaux et le regroupement de la crèche Françoise Dolto et du multi-accueil Irène Joliot-Curie, conformément aux préconisations du Plan de prévention des risques technologiques (PPRT). Calendrier prévisionnel > Le chantier a démarré cet hiver. Printemps 2021 : démolition et agrandissement - Été 2021 > été 2022 : aménagement - Septembre 2022 : ouverture.

Attention > Circulation et stationnement de poids lourds fréquents aux alentours du chantier. Soyez vigilants ! Le mail piétons entre l'ex-école et le gymnase Victor Hugo pourra être fermé ponctuellement. Renseignements > Direction des services techniques : 04 76 29 80 90

Compte à rebours enclenché

Le début du chantier du Centre de sciences métropolitain est prévu au mois de juin. Cet équipement de sensibilisation aux sciences de la terre sera géré par un nouvel établissement public de coopération culturelle (EPCC) avec comme membres fondateurs Grenoble-Alpes Métropole, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, l'Université Grenoble Alpes et l'Académie de Région. C'est l'un des premiers EPCC en France entièrement consacré à la diffusion de la culture scientifique ! C'est un duo de femmes qui a été élu à sa tête : Corine Lemairey, adjointe à Varcès et conseillère métropolitaine (présidente), et Marie-Christine Bordeaux de l'Université Grenoble Alpes (vice-présidente).

Sol neuf !

Le chantier de réfection du terrain multi-sports au sein du quartier Taillefer a eu lieu en février avec le changement du revêtement synthétique du sol et le remplacement de la main courante entourant l'espace. Un lifting appréciable, entrepris suite à la demande adressée à la mairie par les jeunes utilisateurs du terrain.



Une aide bienvenue

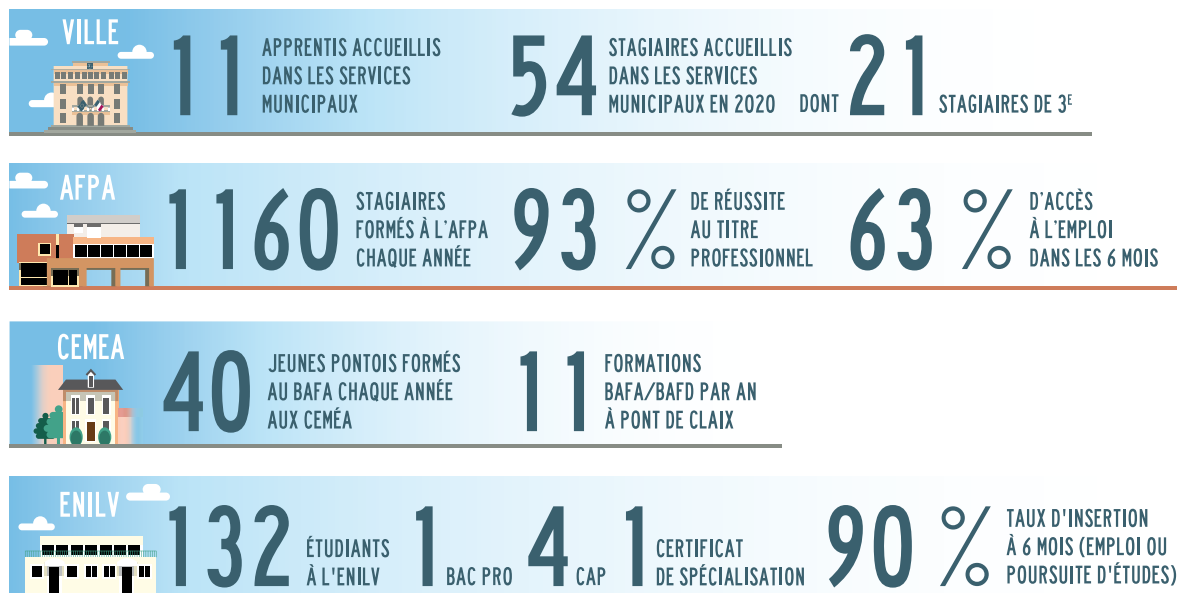
Le plan d'aide aux propriétaires pour la rénovation de leurs façades (place du 8 mai 1945 et rue Stalingrad) est en œuvre. Cette aide se situe à 40 % du montant des travaux si ces derniers sont entamés en 2021, 20 % en 2022 et 10 % en 2023. Déjà 11 propriétaires s'inscrivent dans la démarche. Rens. : 04 76 29 80 55, urbanisme@ville-pontdeclaux.fr





Le « plateau » maçonnerie à l'Afpa, pour mettre en pratique ses connaissances théoriques.

La formation à Pont de Claix en chiffres





Se former à Pont de Claix

En ces temps incertains de précarité, plus que jamais, se former est indispensable. Formations initiales ou continues, des structures animent le territoire, pour trouver un premier emploi, gagner en compétences ou se reconverter.

« *Se former, c'est la clé* », explique Myriam Martin-Arrête, conseillère municipale déléguée à l'insertion. « *C'est augmenter ses compétences, s'adapter, chercher des ressources en soi. C'est le premier pas vers l'insertion* ». Si les questions de formation ne relèvent pas de la compétence des communes, la Ville accueille pourtant plusieurs organismes, divers et complémentaires. Elle est aussi partenaire des institutions implantées à Pont de Claix : Maison pour l'emploi, Mission locale et Pôle emploi. L'Association pour la formation professionnelle des adultes (Afp) est le plus important, tant en terme de formations proposées que de stagiaires accueillis. « *L'Afp est un acteur majeur de la formation professionnelle pour les adultes* », confirme Myriam Martin-Arrête. Plomberie, électricité, comptabilité, aide à la personne, informatique... et bien d'autres, peuvent être suivies comme



Myriam Martin-Arrête
Conseillère municipale à l'insertion

formations préparatoires, qualifiantes ou professionnalisantes. Le centre propose aussi un accompagnement et le développement des compétences dans le cadre de dispositifs spécifiques. Depuis janvier, l'Afp a mis en place la « *Promo 16-18* » à destination des élèves « décrocheurs », un parcours d'insertion de 4 mois qui doit déboucher sur une formation. D'autres types d'échanges sont déjà engagés, comme par exemple l'accueil de jeunes de l'Afp à l'Amphithéâtre, pour une visite du théâtre et la découverte des métiers du spectacle : techniciens son et lumière, billetterie et administratif, médiation artistique et culturelle, direction et programmation artistique.

Pour tous les publics

Si l'Afp s'adresse en priorité aux adultes, d'autres organismes sont à destination des jeunes. L'École nationale des industries du lait et de

la viande (Enilv) oriente ses formations sur les filières alimentaire et commerce et vente. Le site de Pont de Claix est spécialisé dans la restauration, le commerce alimentaire et la poissonnerie, avec un bac pro, 4 CAP et un certificat de spécialisation post-CAP. Les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation actives (Ceméa), association d'éducation populaire, forme les jeunes de 17 ans et plus au BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur). Le siège régional des Ceméa occupe le bâtiment de l'ancienne Maison des sports cours Saint-André. Chaque année, 85 stages BAFA / BAFD sont organisés en Rhône-Alpes, dont une dizaine à Pont de Claix. La Ville, via le Point information jeunesse, propose une bourse BAFA pour les jeunes Pontois, afin de les aider à financer leur formation.

Se former à Pont de Claix

Quant aux formations professionnelles (CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS...), elles sont majoritairement délivrées sur la commune. La structure est en effet en partenariat étroit avec la Ville : elle utilise les locaux municipaux et forme notamment les acteurs éducatifs de la Ville.

La Ville impliquée

Partenaire des organismes de formation implantés sur son territoire, la Ville œuvre aussi, à son niveau, pour la

formation, en accueillant régulièrement des stagiaires et des apprentis. La convention récemment signée avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) l'engage particulièrement sur l'accueil des personnels en situation de handicap. « En 2020, sur 11 apprentis, 7 bénéficiaient d'une RQTH » raconte Dolorès Rodriguez, adjointe au personnel. « Nous avons déjà une politique forte en matière d'intégration, mais cette convention va nous



Dolorès Rodriguez
Adjointe au personnel
et à l'insertion

permettre d'être encore plus volontariste » (lire p. 7). Enfin, le projet de réhabilitation de l'ex-collège des Îles de Mars prévoit de laisser une place à la formation, avec par exemple les Ateliers Marianne, chantier d'insertion en décor et couture, qui ont manifesté un très vif intérêt pour les locaux utilisés naguère par les élèves de Segpa. Avec la proximité de l'Alfpa, Pont de Claix pourrait réunir sur le quartier un véritable pôle de formation !



Sarah Harakate, 20 ans, étudiante à l'Enilv

« Après l'école à Jules Verne, j'ai fait toute ma scolarité à l'IM Pro de Claix. Comme la cuisine m'intéressait, je suis venue étudier à l'Enilv. Je suis en 2^e année de CAP Agent polyvalent de restauration. L'année dernière, nous avions une semaine de cours et 4 semaines en entreprise. Je travaillais dans un bar restaurant à Eybens. Depuis septembre, à cause de la crise sanitaire, nous sommes en permanence à l'école. Nous avons des cours de production, technologie, cuisine, service. Avant de passer le diplôme nous devons encore suivre un stage en distribution. L'école est accueillante, les équipes font en sorte que les jeunes se sentent à l'aise et sachent où ils veulent aller. Moi, ça m'a épanoui ! »

Le compte formation, qu'est-ce que c'est ?



Le compte personnel de formation (CPF) permet d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle. Il a une vocation universelle et s'adresse à tous les actifs. Il s'est substitué au droit individuel à la formation (DIF) le 1^{er} janvier

2015, avec reprise des droits acquis sur ce dernier. Cette opération se fait sur la base d'une attestation remise par l'employeur aux salariés. Les salariés qui disposent d'heures de DIF non utilisées ont jusqu'au 30 juin 2021 pour les déclarer, dans la limite du seuil de 120 heures pour conserver leurs droits sans contrainte de durée. Ces heures sont automatiquement converties en euros.

Chaque personne dispose, sur le site officiel moncompteformation.gouv.fr d'un espace personnel sécurisé lui permettant de s'identifier sur son Compte personnel de formation.



Alexandre,

42 ans, suit une formation d'installateur thermique et sanitaire (ITS) à l'Alfpa

« J'ai toujours travaillé dans le bâtiment : j'ai été ouvrier, tourneur fraiseur, cordiste. Suite à un accident de travail, j'ai décidé de me reconverter. J'ai d'abord pensé aux métiers du sport ou éducateur, mais je suis foncièrement un travailleur manuel, et la plomberie m'a toujours plu. C'est aussi un secteur qui embauche ! La formation dure 7 mois, c'est très dense, il y a beaucoup à assimiler : c'est l'équivalent d'un CAP en 2 ans. Il y a beaucoup de théorie à mettre en pratique, énormément de choses à savoir. C'est un métier complet, intéressant. Il y a des perspectives d'embauche, je ne me fais pas de souci. Après 2 ans d'arrêt, j'ai envie de retourner travailler ! »

Profession formateur



Georges Eid, formateur ITS à l'Afpa

« J'ai eu plusieurs vies ! Je suis devenu artisan plombier chauffagiste à 48 ans, après une formation au Greta. Être tout le temps sur les chantiers, ça use. J'ai dû fermer mon entreprise à cause de soucis de santé. Je suis venu à l'Afpa en « prépa compétences », dans l'idée de passer un diplôme de formateur. Un poste était justement libre, ça tombait bien ! J'ai commencé en mars 2020, j'ai repris un groupe de stagiaires et les ai emmenés jusqu'au diplôme, avec 99 % de réussite. Ici, je revis. J'essaie de m'investir pour que les stagiaires aillent le plus loin possible. Je les accompagne, je les pousse. Transmettre, c'est une passion. »



Jean-Yves Chapand, responsable des activités liées à l'animation volontaire aux Ceméa

« Pont de Claix accueille le siège régional de l'association des Ceméa Rhône-Alpes. Nous avons un partenariat éducatif avec la Ville : nous formons les animateurs périscolaires et accompagnons les assistantes maternelles. Nous occupons leurs locaux, par exemples les écoles pour les stages Bafa et l'Escale, la Maison de l'habitant, la Maison des associations pour les formations professionnelles. Le Bafa et le Bafd, à l'origine, avaient vocation à former des jeunes à l'encadrement de mineurs pendant les vacances. Aujourd'hui, c'est souvent la première étape vers une professionnalisation. Aux Ceméa, nous formons à la totalité de la filière animation, du niveau CAP et BEP au niveau Master 1. C'est une filière qui recrute, les employeurs sont en recherche de personnels professionnalisés. »



Sylvain Dassonville, 45 ans, technicien supérieur en maintenance industrielle (TSMI) à l'Afpa

« J'ai travaillé 19 ans comme technicien en bureau d'études, dans la métallurgie, près d'Amiens. Quand mon entreprise a proposé des ruptures conventionnelles, j'ai saisi l'occasion et j'ai déménagé sur Grenoble. Pendant cette période de chômage, mon conseiller Pôle emploi m'a orienté vers la formation TSMI à l'Afpa. Tout a été très vite : concours en janvier 2020, formation entre février 2020 et fin janvier 2021, embauche à Soitec le 2 février 2021 ! La formation aurait dû durer 7 mois, mais le confinement a fait prendre du retard sur la partie pratique. Nos formateurs étaient top : à l'écoute, accessibles, impliqués. Ce ne sont pas des enseignants mais des professionnels, parfois encore en activité. L'équipe administrative et de direction est impeccable. Notre groupe de stagiaires était hétérogène mais nous avons su créer une vraie cohésion et une solidarité. »

INFOS PRATIQUES

ENILV

4 rue de la Paix, 04 76 09 81 45
www.enilv74.com

AFPA

38 avenue Victor Hugo, 09 72 72 39 36
www.afpa.fr/centre/centre-de-grenoble-pt-de-claix
candidatureformation38@afpa.fr

CEMEA

3 cours Saint André, 04 76 26 85 40
www.cemearhonealpes.org
secretariat@cemearhonealpes.org

ATELIERS MARIANNE

ZI des Îles, 14 rue Aristide Bergès, 04 76 99 99 60
https://lesateliersmarianne.fr
contact@lesateliersmarianne.fr

POINT INFORMATION JEUNESSE

place Michel Couëtoux, 04 76 29 80 54

MAISON POUR L'EMPLOI

place Winsen Luhe, 04 57 04 35 50
mde-pontdeclaix@lametro.fr

MISSION LOCALE

place Winsen Luhe, 04 76 22 86 20
vif@missionlocale-si.com

PÔLE EMPLOI

1 avenue du Maréchal Juin, 09 72 72 39 49

Bâtir pour tous !

À l'échelle des 49 communes de la métropole, se loger est une problématique importante pour les habitants. En témoignent ces chiffres éloquentes : 3 608 attributions de logements sociaux en 2019 pour 16 557 demandes. D'où la volonté forte de la Ville de Pont de Claix de poursuivre ses efforts pour contribuer à la construction de nouveaux ensembles modernes adaptés aux besoins des familles, des couples et des personnes seules.



7 chantiers en cours
soit 332 logements d'ici fin 2022
dont 102 en locatif social



PRÉ VERGER

> 7 logements

Promoteur : Atelier Gröll
Secteur des 120 Toises
Avenue du 19 mars 1962
5 maisons mitoyennes et
2 maisons individuelles (T4 et T5)
Livraison prévue : 2021

LE D'CLIC

> 43 logements

Promoteurs : Alila / SDH
66 cours Saint-André
Immeuble collectif de 3 à 5 étages (du T2 au T4)
Livraison février 2021



TOISES ET MOI

> 68 logements

Promoteur : Vinci
Secteur des 120 Toises - Avenue du 19 mars 1962
Immeubles collectifs de 5 et 6 étages (du T2 au T4)
Livraison prévue : 2021



IMPULSION
> 118 logements

Promoteur : Cogedim/SDH
Secteur des Minotiers
Avenue Charles de Gaulle
Immeuble collectif
Livraison prévue : 2022



DOMAINE DES COURTOISES
> 42 logements

Promoteurs : Edifim
Secteur des 120 Toises
Avenue du 19 mars 1962
Immeuble collectif de 3 et 5 étages (du T2 au T4)
Livraison prévue : 2022

57 COURS SAINT-ANDRÉ
> 30 logements

Promoteur : Pic Immobilier
57 cours Saint-André
Immeubles collectifs de 5 et 6 étages (du T2 au T4)
Livraison prévue : 2022



PAPETERIES
> 24 logements

Promoteur : Actis
Avenue du Maquis de l'Oisans
Deux immeubles collectifs de 2 étages (du T2 au T5)
Livraison prévue : 2022



Sam Toscano
Adjoint au maire en charge du projet urbain

La réussite de notre projet urbain nécessite que nous donnions l'image d'une ville où il fait bon s'installer et redire que Pont de Claix est la ville des familles.

Alors que notre parc de logements a été longtemps composé de maisons individuelles et d'immeubles collectifs datant des années 60 et 70, il était temps d'offrir des alternatives de logements qui correspondent mieux aux modes de vie d'aujourd'hui. Nous avons commencé à bâtir et nous continuerons de bâtir, pour les Pontois et les futurs Pontois, des logements neufs, adaptés et fonctionnels et répondant aux impératifs de transition énergétique et écologique. L'idée forte est d'offrir aux habitants des solutions de parcours résidentiels sur la commune, car au fil de la vie la composition de la famille évolue. Notre objectif principal est de renforcer l'attractivité résidentielle de Pont de Claix en rattrapant le retard pris du fait de contraintes anciennes, aujourd'hui levées grâce à l'adoption en 2018 du Plan de prévention des risques technologiques (PPRT).

Nous souhaitons bien évidemment agir sur l'ensemble des secteurs de la commune. Mais c'est au nord que notre ambition est plus particulièrement marquée avec le développement des Minotiers. Désormais desservi par le tramway, ce secteur va profiter de l'un des programmes les plus ambitieux de toute la métropole avec, d'ici 2039, la création de près de 2 000 logements supplémentaires.



Et les chantiers de demain ?

342
LOGEMENTS EN 2023

382
LOGEMENTS EN 2024

958
LOGEMENTS EN 2025 ET 2026
(PROSPECTIVES)

Les Diabes Bleus rejoignent Pont de Claix

Quarterback, kickoff, endzone ou encore touchdown : ça vous dit quelque chose ? Ce sont là quelques termes du jargon de football américain ! Et Pont de Claix a maintenant son équipe, Les Diabes Bleus.

Fraîchement débarquée à Pont de Claix en septembre 2020, l'équipe de football américain Les Diabes Bleus s'entraîne sur le terrain en herbe de Louis Maisonnat trois fois par semaine. 125 licenciés, parmi lesquels une poignée de filles. Une section Flag, mixte et ouverte aux plus jeunes dès 5 ans et sans limite d'âge, permet de pratiquer sans la partie contact physique. «*Le flag, c'est la bonne alternative pour essayer, ou si on appréhende le contact. Le principe est le même que celui du foot américain, les placages en moins. Le but est*

de récupérer de petits drapeaux sur les adversaires pour stopper leur progression », explique le président du club, Thierry Rouvier. «*Pour le flag, nous avons deux équipes mixtes, les moins de 16 ans et les autres* ». Et pour les plus téméraires, le club propose des entraînements de foot américain, dès 12 ans. «*Nous avons 35 licenciés pontois, et accueillons des joueurs, débutants ou non, tout au long de la saison* ». Le Super Bowl vient de passer, mais avec un peu d'entraînement, on prend le pari que l'équipe fera le match d'exhibition de l'année prochaine !



Les Diabes Bleus lors d'un match de championnat.

Flottibulle se met au rugby

Avec les mesures sanitaires, le FCG Quad Rugby a dû repenser ses entraînements. Le nouveau fauteuil de mise en eau de Flottibulle apparaît comme la solution idéale.

Les entraînements du FCG Quad Rugby ont dû être suspendus en raison de la crise sanitaire et du couvre-feu. La Ville a proposé un nouveau créneau le samedi matin, au gymnase Malik Cherchari. Par ailleurs, grâce au fauteuil de mise en eau de Flottibulle, inauguré en décembre dernier, les joueurs du FCG Quad Rugby peuvent également s'entraîner au centre aquatique. «*Ça ne remplace pas un entraînement classique, mais ça nous permet de garder la forme* », explique le président, David Romero. En effet, le couvre-feu de 18h rend les plannings de plus en plus complexes pour les clubs et les équipes municipales. Mais tout le monde est à pied d'œuvre pour trouver des solutions et permettre aux personnes en situation de handicap ou avec une prescription médicale de profiter de la piscine.



Le fauteuil de mise en eau profite également aux clubs sportifs.

UN PONTOIS AU LOSC



Il y a un an, *Sur le Pont* publiait le portrait d'un jeune Pontois plein de talent, Najmi Ben Aïcha. Footballeur au parcours prometteur et à

l'ambition affirmée, doté d'une maturité exceptionnelle, Najmi venait alors d'intégrer le Pôle espoirs de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes. Un premier pas vers le football professionnel. C'est là que le club lillois l'a repéré, avouant avoir porté un œil attentif sur son parcours depuis deux ans déjà... En novembre dernier, à l'aube de sa 15^e année, Najmi a donc signé son premier contrat aspirant. À compter de septembre, il va revêtir le maillot rouge et bleu floqué du numéro 10. Il poursuivra ses études – il sera en seconde à la rentrée prochaine – tout en s'entraînant activement au centre de formation du LOSC. Le jeune garçon construit petit à petit son rêve de devenir un grand joueur.

Petits gestes pour une grande cause

Chaque année, les élus souhaitent désormais mettre à l'honneur une « Grande cause ». En 2021, l'accent est mis sur la formation aux gestes qui sauvent. Habitants, associations, élèves, agents municipaux et élus seront concernés.

« Dans les pays du Nord, 80 % de la population est formée au secourisme », explique Rémi Besançon, conseiller municipal délégué à la sécurité civile et au Plan communal de sauvegarde. « En France, seulement 20 % des gens sont formés ! C'est pour cette raison que la municipalité a décidé que ce thème serait le fil rouge de l'année. » Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 7 attaques cardiaques sur 10 ont lieu en présence d'un témoin ; 4 minutes sans oxygène suffisent au cerveau pour subir des lésions irréversibles ; l'intervention systématique desdits témoins permettrait d'améliorer significativement les chances de survie sans séquelle. D'où l'intérêt de former le maximum d'habitants possible. Premier objectif de la Grande cause : sensibiliser et



mobiliser les citoyens en développant la formation aux gestes de premiers secours. « L'idée, c'est de couvrir le spectre le plus large possible. Le contexte sanitaire ne permet pas pour le moment de donner des formations de masse, mais nous allons commencer par cibler les écoles et les agents municipaux, en adaptant les formations aux publics concernés. » Deuxième

Ces petits gestes qui peuvent sauver des vies

objectif : développer la mise en place des défibrillateurs sur la commune, former les citoyens à leur utilisation et les sensibiliser aux métiers de la sécurité civile. « Il faut articuler formations proprement dites et événementiel. Cela pourrait prendre forme dans l'organisation d'une journée réunissant les acteurs du territoire : pompiers, gendarmes, police municipale... » Les défibrillateurs installés dans les gymnases devraient prochainement être accessibles directement à l'extérieur. Enfin, Rémi Besançon souhaite valoriser et encourager la place des « citoyens sauveteurs » : « Le citoyen sauveteur bénéficie d'un statut qui le protège en cas d'incident. Il vaut mieux prendre le risque de casser une côte en faisant un massage cardiaque que ne rien faire ! »

ACTIVITÉS SPORTIVES

BSD Sports, sur le terrain

La pratique sportive est rendue compliquée par les consignes sanitaires successives, notamment pour les adultes. Faire du sport en collectif et en extérieur reste malgré tout possible à Pont de Claix, grâce à l'inventivité de BSD Sports.

Si Body Scult défense, créé en 2013, était orientée sur le « boxe training », l'association, désormais renommée BSD Sports, s'est adaptée au fil des ans, en même temps qu'elle attirait de plus en plus d'adhérents. Victime de son succès, l'association a frôlé l'arrêt (« on n'arrivait plus à suivre ») en 2019, mais l'arrivée de Sarah Locatelli à la présidence a permis aux huit bénévoles « sport » de lui déléguer la partie administrative et de maintenir l'activité. Initiation au kick boxing pour les Kids (6-10 ans), initiation au Muai thai pour les Juniors (12-15 ans), initiation au MMA (Mix martial arts) pour

les plus de 15 ans se pratiquent en intérieur. Un groupe de femmes a été constitué « à la demande de mamans » pour de la boxe, du cross training « et des restos entre filles » explique Aïssa Elafani, l'un des fondateurs de l'association. Car BSD a avant tout vocation à favoriser la convivialité et le vivre ensemble. « Le sport, c'est un support de lien social. » Les groupes adultes mixtes de cross training en extérieur, « soft » ou « sportifs », ne désespèrent pas depuis le confinement. « Les gens viennent chercher une ambiance, ils y trouvent leur compte. » Pendant les vacances de Noël, alors que les



Séance d'entraînement au parc Borel

activités sont d'habitude à l'arrêt, les Kids et les Juniors ont pu bénéficier de créneaux supplémentaires, en formule stage. « Notre volonté, c'est d'encourager nos adhérents à être acteurs de l'association, pas seulement consommateurs. On pousse les jeunes à s'impliquer, à être citoyens », résume Aïssa Elafani.

La Ville roule tout doux !

Pour œuvrer au cœur des quartiers, la Ville a décidé d'investir dans un moyen de locomotion doux et maniable : le triporteur !

On roule tout doux, on roule vers vous ! Voilà qui résume l'esprit de cette nouvelle campagne lancée par la Ville. Afin de permettre au plus grand nombre de participer aux actions menées par la collectivité, la Ville a investi dans l'achat de deux triporteurs, qui arpenteront les rues de Pont de Claix. Fabriqués en France par la société danoise - implantée à Nantes - Nihola, ils sont dotés d'un moteur électrique entièrement assemblé dans le bassin vendéen.

Un geste écologique, donc, doublé d'une volonté d'aller toujours au plus près des habitants en multipliant les possibilités d'accès aux équipements

publics pour tous. Les différents services de la Ville, tels que les centres sociaux, la jeunesse ou encore la culture, se rendront donc au cœur des quartiers sur leurs triporteurs afin de délocaliser les services publics et de les rendre encore plus accessibles à tous les publics. Ils serviront notamment pour les Ludothèque hors les murs pendant lesquelles les animateurs pourront transporter avec eux un petit stock de livres et de supports multimedia, directement rangés dans le coffre du triporteur ! Vous les retrouverez également lors des animations printanières et estivales un peu partout dans la commune.



Avec leurs couleurs vives et leurs parasols bariolés, ces triporteurs s'imposent comme de véritables marqueurs visuels, ambassadeurs des animations extérieures menées par la Ville.

Bientôt des Cairns à Pont de Claix

Une monnaie locale, qui responsabilise les acheteurs comme les vendeurs et qui permet de reprendre le contrôle sur l'économie, c'est le principe du Cairn.



Ce n'est pas seulement une pile de cailloux en montagne, même si l'image des petites unités qui forment un grand tout s'applique pleinement. Le Cairn, c'est une monnaie qui permet de faire ses achats dans des commerces et services de proximité. Animé par un réseau de bénévoles, le Cairn, qui circule déjà dans la région grenobloise depuis 3 ans, arrive à Pont de Claix. Pour que la pratique s'impose, il faut avant tout que des habitants s'en emparent et qu'un groupe puisse se constituer sur la commune. Afin de découvrir

ce qu'est le Cairn et comment il fonctionne, une réunion publique est programmée en mars. L'un des fondateurs de la monnaie locale, Olivier Truche, viendra répondre à toutes les interrogations.

« L'intérêt de cette monnaie, c'est que quand je paye, je sais où ira mon argent ensuite, explique-t-il. Mon geste est fort, il signifie « Je veux que mon argent reste en local ». Utiliser des Cairns, c'est donc aussi un geste militant. « Nous abordons la monnaie comme un bien commun, avec la volonté que les citoyens se la réapproprient. Nous voulons nous redonner une capacité d'agir sur le monde économique. Quand on émet des Cairns, les euros sont déposés dans des banques coopératives locales, on relocalise donc

> Réunion publique, samedi 13 mars à 10h30 à la Maison des associations (sous réserve de la situation sanitaire et dans le respect des règles de distanciation). Sur inscription uniquement : 06 65 44 65 87 ou contact@cairn-monnaie.com

les fonds et on assure qu'il n'y aura pas de spéculation sur ces sommes. »

Pour payer, on peut effectuer des virements de compte à compte, employer son téléphone (dans certains commerces partenaires) ou tout simplement utiliser les billets obtenus contre des euros dans l'un des comptoirs de change. Une cotisation annuelle libre, à partir de 5 euros, permet de rentrer dans le réseau. Ce sont les élus Pontois qui ont sollicité l'association afin qu'elle encourage les habitants et les commerçants à s'investir dans cette démarche. Si la greffe du Cairn prend à Pont de Claix, la Ville offrira la possibilité de régler certains services municipaux avec cette monnaie.

**AVERTISSEMENT :**

Les informations ci-dessous sont sous réserve de l'évolution des mesures liées à la crise sanitaire. Le port du masque est obligatoire pour toutes les manifestations. Rapprochez-vous des organisateurs pour plus d'informations ou consultez l'agenda sur www.pontdeclaix.fr.

SAM. 13 MARS, 10H30

DÉCOUVRIR LE CAIRN

Réunion publique d'information sur la monnaie locale. Dans le respect des règles sanitaires en cours. Plus d'infos p. 20.

.Maison de associations

Sur inscription uniquement : 06 65 44 65 87 ou contact@cairn-monnaie.com

VEN. 19 MARS, 16H15

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU CESSÉ-LE-FEU EN ALGÉRIE

Dans le respect des règles sanitaires en cours.

.Monument aux morts, parc Borel

Renseignements : 04 76 29 86 86

DIM. 25 AVRIL, 10H45

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DES DÉPORTÉS

Dans le respect des règles sanitaires en cours.

.Monument aux morts, parc Borel

Renseignements : 04 76 29 86 86

JEUDI 1^{ER} AVRIL, 18H30**CONSEIL MUNICIPAL**

.Foyer municipal
Renseignements : 04 76 29 86 86

Carnaval
des animaux fantastiques
Sam. 24 avril

Ateliers parents-enfants en mars et avril dans les centres sociaux pour préparer les chasses aux trésors dans les parcs le 24 avril.

.Parc Simone Lagrange et parc Borel

Renseignements : 04 76 29 86 60

**Séances scolaires****ELLE PAS PRINCESSE, LUI PAS HÉROS**

.Théâtre de Romette
Théâtre

.Amphithéâtre

Deux récits qui se répondent et dévoilent le processus de construction d'une identité.

MÊME LES LIONS

.Compagnie Traversant 3
Théâtre ciné-marionnetique

.Amphithéâtre

Entre théâtre et cinéma d'animation, une ode universelle à la libération des carcans de l'adolescence.

BERCEUSES*.Cie Duenta*

Voix, musique et texte

.Amphithéâtre

Chantée dans les bras, au berceau ou au bord du lit, la berceuse est la première chanson d'amour que reçoit l'enfant.

Spectacles

MER. 31 MARS, 15H

AIMER, AIMER

.Par Dominique Richard et Vincent Debats

Lecture - Jeune public, à partir de 7 ans
.Bibliothèque Aragon

Un rendez-vous poétique et philosophique pour une belle leçon de vie. Entrée libre



VEN. 9 AVRIL, 18H

DANSE À LA CARTE*.Cie Ke Kosa*

Danse contemporaine - Jeune public, à partir de 7 ans

.Amphithéâtre

Un spectacle tout terrain, imprévisible et unique. Dans le cadre des Escapades dansées. De 6 à 15 €



MER. 28 AVRIL, 15H30

BLOCK*.Cie la Boîte à sel*

Théâtre d'objets sonores connectés
Jeune public, à partir de 3 ans

.Amphithéâtre

Quand soixante petits haut-parleurs prennent vie : une fascinante création plastique et sonore. De 6 à 15 €

**AMPHITHÉÂTRE,****PLACE MICHEL COUÛTOUX,****RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS****AU 04 76 29 86 38****Exposition**

DU 13 MARS AU 24 AVRIL

NEDJMA MARIENS

Peintures, du samedi 13 mars au samedi 24 avril

Vernissage le samedi 13 mars à 11h
.Moulins de Villancourt

Renseignements : 04 76 29 80 59

Pharmacies de garde Les dimanches et jours fériés, de 9h à 13h.**DIMANCHE 7 MARS**

Pharmacie du Rond Point
2 avenue du 8 mai 1945,
Vif
04 76 72 51 12

DIMANCHE 14 MARS

Pharmacie Le Palladium
Place Jean Monnet, Claix
04 76 98 03 98

DIMANCHE 21 MARS

Pharmacie de la Place
24 place du 8 mai 1945,
Pont de Claix
04 76 98 01 51

DIMANCHE 28 MARS

Pharmacie des Gentianes
16 place de la République,
Varces Allières et Risset
04 76 72 81 68

DIMANCHE 4 ET LUNDI 5 AVRIL

Pharmacie Sauvaire
1 rue de la mairie,
St Georges de Commiers
04 76 72 53 90

DIMANCHE 11 AVRIL

Pharmacie Claudel
14 avenue du Général De
Gaulle, Pont de Claix
04 76 98 03 43

DIMANCHE 18 AVRIL

Pharmacie de la Cascade
18 avenue du Vercors,
Les Saillants du Gua
04 76 72 31 92

DIMANCHE 25 AVRIL

Pharmacie du Petit Rochefort
1 Chemin des Buis, Varces
04 76 72 97 64

SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 MAI

Pharmacie Berthail
4 Place de la Libération,
Vif
04 76 72 52 42

PONT DE CLAIX UNE VILLE QUI AVANCE ! (MAJORITÉ MUNICIPALE)

Chacun a le droit à un travail digne et reconnu

La majorité municipale porte avec conviction l'idée que l'Insertion est la réponse à de nombreuses situations qui semblaient une fatalité. Chacune et chacun a le droit d'avoir accès à un parcours accompagné, personnalisé et sécurisé dans l'emploi afin de trouver toute sa place dans la société.

Notre objectif est également de permettre aux personnes d'accéder aux autres droits fondamentaux tels que le droit à l'éducation, à la formation, à la santé, au logement, aux transports, à l'énergie, à la culture, à l'information...

Nos politiques d'insertion sont ouvertes à toute personne rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi ou en situation d'exclusion. Elles doivent mettre la personne au centre de la construction ou de la reconstruction de son projet et ne laisser personne sur le bord du chemin.

La crise sanitaire, sociale et économique nous engage à agir encore plus fortement sur cette politique de solidarité qui constituera toujours pour nous une priorité.

REPRENONS LA PAROLE

Maisons de retraite : défendre le Service Public !

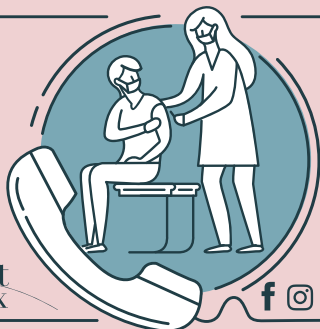
Les Pontois le savent, notre groupe est fortement engagé pour la défense de notre EHPAD municipal, et plus largement, pour que la prise en charge de nos aînés se fasse dans le cadre d'un service public accessible à toutes & tous. Lorsque nous étions « aux affaires » dans ce domaine, de 2017 à 2020, nous avons bataillé pour geler les frais demandés aux familles, et obtenir des financeurs – Département & État – qu'ils payent leurs dettes vis-à-vis de notre maison de retraite. En 2019, c'était pas moins de 120.000 € que devait l'Agence Régionale de Santé, et 300.000 € que devait le Département. Alors que l'hémicycle isérois est secoué par une affaire sans précédent (une conseillère départementale de droite est actuellement dans le viseur de la Justice) qui touche au financement des établissements privés, ce combat pour le service public, seul garant de l'intérêt général, prend un sens encore plus fort.

C'est dans cet esprit que nous avons soumis au vote du dernier conseil municipal un vœu. Si nous nous félicitons de son adoption avec les voix du groupe de M. Dussart, le « refus de vote » de la majorité municipale, nous interroge. Car c'est bien un large front uni qu'il faudrait construire pour défendre les intérêts des aînés de notre commune.

AGIR ENSEMBLE POUR PONT DE CLAIX

« Je ne perds jamais. Soit je gagne, soit j'apprends » disait Nelson Mandela. Et comment ne pas aller dans son sens tant chacun peut constater les possibilités d'apprentissage qui existent ? De la crèche à la formation professionnelle en passant par le collège, chaque étape de la vie comporte sa phase d'enseignement. Malheureusement, nous ne sommes pas tous égaux face à l'éducation et il persiste une sorte de déterminisme social qu'il convient de combattre. L'égalité des chances, si elle n'est pas totalement absente, est pourtant loin d'être aboutie et de multiples facteurs socio-économiques (situation familiale, revenus, lieu d'habitation, catégorie socio-professionnelle...) sont sources d'inégalités, entre autres, en matière de scolarité. Pont de Claix, de par sa sociologie, souffre de cette problématique avec peu de poursuites d'études dans l'enseignement supérieur. Rien n'est toutefois inéluctable et des efforts sur le primaire, notamment par du soutien scolaire gratuit et personnalisé, doivent être engagés dans l'intérêt des Pontois.

AIDE À LA PRISE DE RENDEZ-VOUS EN CENTRE DE VACCINATION



VILLE de
Pont
de
Claix

f i PONTDECLAIX.FR

UN SEUL NUMÉRO
> 04 76 29 80 37 <
DU LUNDI AU VENDREDI DE 13H30 À 17H

VIE QUOTIDIENNE

DÉMARCHES

ACTUALITÉS

Pont DE Claix.fr
ma ville en ligne

#75

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00

www.pontdeclaix.fr

- . BIBLIOTHÈQUE 04 76 29 80 95
- . CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 04 76 29 80 20
- . CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF) 04 76 29 86 50
- . CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT-CURIE 04 76 29 86 40
- . CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN 04 76 29 86 60
- . DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX 04 76 40 39 43
- . TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) 0800 50 00 27 (n° vert)
- . ESPACE FAMILLE - 04 76 29 80 65
- . ÉTAT CIVIL, PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Place de la scierie -

- 04 76 29 80 02
- . L'ESCALE - 04 76 29 86 90
- . FLOTTIBULLE - 04 76 29 86 00
- . MAISON DES ASSOCIATIONS 04 76 29 80 44
- . MAISON POUR L'EMPLOI 04 57 04 35 50
- . MAISON DE L'HABITANT 04 76 29 86 29
- . PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS, SOUTIEN À DOMICILE 04 76 29 80 22
- . PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE 04 76 29 80 24
- . PETITE ENFANCE / RAM 04 76 29 80 16
- . POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) 04 57 38 92 02
- . PIMMS 04 38 92 10 33
- . POLICE MUNICIPALE - 04 76 29 86 10
- . RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES IRÈNE JOLIOT-CURIE - EHPAD 04 76 29 86 70

> Permanences associatives

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV)
1^{ers} et 3^{es} mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot-Curie.
RDV au 04 76 29 80 62.

ARCHITECTE-CONSEIL

Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme.
RDV au 04 76 29 80 55.

AVOCAT-CONSEIL

1 samedi par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque.
RDV au 04 76 29 80 62.

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOSA)

2^e mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer
RDV au 04 76 45 60 04.

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)

Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.
Mardi de 9h à 11h30, au CCAS.
RDV au 04 76 12 19 02.

CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR

1^{ers} et derniers vendredis du mois, de 9h à 12h, en mairie.
RDV au 04 76 29 80 62.

MAISON DE L'HABITANT

Permanences bailleurs : SDH : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 11h à 12h, Actis : un lundi sur 2 les semaines paires de 11h à 12h rens. 04 76 29 86 29.

. DISPOSITIF DE PROXIMITÉ

Pour signaler des dysfonctionnements sur l'espace public. 04 76 29 86 29

> Urgences & numéros utiles

- . SAMU 15 ou 112
- . POMPIERS 18 ou 112
- . POLICE-SECOURS 17
- . URGENCES PERSONNES SOURDES 114
- . SANS ABRI 115
- . ENFANCE MALTRAITÉE 119
- . ENFANTS DISPARUS 116 000
- . POLICE MUNICIPALE 04 76 29 86 10
- . SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS 04 76 98 65 62
- . CENTRE ANTIPOISON DE LYON 04 72 11 69 11
- . URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33
- . URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ 0810 333 338

. RISQUES MAJEURS

Pour être averti en cas d'urgence, inscrivez-vous sur WWW.PONTDECLAIX.FR





VILLE DE
Pont
de
Claix

Carnaval

des animaux fantastiques
Sam. 24 avril
Parc S. Lagrange et parc Borel